

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Mobytic est une société à responsabilité limitée en activité depuis 2014. Localisée au 9 rue des Franciscains- 68100 Mulhouse, elle est immatriculée sous le numéro SIREN 802626457 et SIRET 80262645700021.

Contact : M.LOUIS  
Mail : [nicolas.louis@mobytic.com](mailto:nicolas.louis@mobytic.com)  
Tel : 0669547500

## **PRÉAMBULE**

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles Mobytic (ci-après désigné le « Prestataire ») fournit ses services à ses clients.

Dans le cadre des présentes CGV, les termes ci-après ont la signification suivante :

- « Client » désigne toute personne physique majeure ou personne morale, sollicitant les services du prestataire. La personne ou l'entreprise signataire des présentes Conditions Générales de Vente se porte garante du paiement de la facture même si celle-ci doit être établie au nom d'un tiers.
- La « stratégie digitale » est l'ensemble des actions organisées de manière précise dans le but d'entrer en contact via des points de contacts digitaux avec des publics précis. Elle est adaptable à chaque client.

## **Article 1- Les services proposés par Mobytic**

1.1 Mobytic est une agence spécialisée dans le développement web et mobile. Les services de Mobytic sont essentiellement la création de site internet, de logiciels et d'applications mobiles.

1.2 Concernant la création de site, tous les éléments sont indiqués dans le devis de manière détaillée. La création commence à la signature du devis et se termine à la livraison.

1.3 Un service forfaitaire de suivi peut également être mis en place après la livraison d'un site, dès le premier mois qui suit la livraison si le client le souhaite, il est proportionnel au niveau d'intervention nécessaire sur le produit vendu. De ce fait, le prix est valable en fonction d'éléments extérieurs tels que, la sollicitation de l'équipe Mobytic, l'ajout de contenu, le trafic sur le site, les leviers de trafics, la sollicitation du client au cours de la vie du projet ; la liste étant non exhaustive. Ce service s'arrête à tout moment soit par l'envoi d'un mail, soit par LRAR.

1.4 Mobytic a également une mission de formation des Clients aux outils, tout étant mis en œuvre pour les rendre autonomes. Pour cela, nous sommes en mesure de réserver des bureaux dans de nombreuses villes françaises. Ces bureaux sont systématiquement adaptés au handicap sous réserve que l'agence soit prévenue.

## **Article 2 – Agrément des conditions générales**

Dès qu'une entreprise signe un devis émis par Mobytic ou émet un bon de commande accepté Mobytic, elle est réputée devenir cliente de l'agence et est sensée avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve avant d'avoir passé commande. La validation de la commande vaut donc acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Les Conditions Générales déterminent les conditions contractuelles applicables à la fourniture de prestations de services que l'agence Mobytic propose à ses clients.

## **Article 3 – Devis ou bon de commande**

3.1 L'agence établit un devis avant toute prestation de services qui précise les travaux qui seront réalisés, leur nature et leur objet.

3.2 Chaque devis émis par l'agence est valable pendant un mois à partir de sa date de création. Au-delà de ce délai, un nouveau devis devra être réalisé avec une révision du prix.

3.3 De plus, si les besoins évoluent en cours de projet, dans la mesure du possible un nouveau devis sera réalisé ajoutant les prestations supplémentaires.

3.4 Si un Client signe un devis mais se rétracte en suivant ou ne donne plus de nouvelle au bout d'un mois, une indemnité sera prévue.

3.5 Les délais de réalisation de la mission sont donnés à titre indicatif et courent dès réception des contenus nécessaires à la réalisation du site (majorité des textes, photos, vidéos si disponible). Si un retard survient dans la livraison, le Client ne peut demander une quelconque annulation de commande, remboursement ou encore dommage et intérêt.

## **Article 4 : Conditions financières et délais de paiement**

4.1 En contrepartie de la bonne et complète exécution des Prestations, le client règle, pour chaque prestation, le prix défini au devis ou au bon de commande. Les prix sont libellés en euros et calculés hors taxes ; ils seront majorés du taux de TVA en vigueur applicable au jour de la commande.

4.2 Pour les devis en dessous de 10 000 euros, un acompte de 50% est demandé à la commande, le reste à la livraison. Pour les devis au-delà de 10 000 euros, un acompte de 30% est demandé à la commande, le reste aux différentes étapes de la mission.

4.3 Le délai de paiement est de 30 jours pour un particulier et 45 jours pour un professionnel.

4.4 Le non règlement total ou partiel à la date convenue, entraîne la perception de pénalités fixées à 3 fois le taux d'intérêt légal, d'une clause pénale de quinze pour cent des sommes dues, et de plein droit pour les mandats professionnels, d'une indemnité pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros minimum (Loi LME- art. L441-6 du code de commerce et Décret 2012-1115 du 02/10/2012).

De plus, en cas de retard de paiement, l'Agence se réserve le droit de résilier le contrat de plein droit.

## **Article 5 : Les engagements du client**

Le client s'engage à payer le prix, à communiquer à l'agence toutes les informations nécessaires au bon déroulement du projet. Notamment les informations nécessaires à la réalisation d'un site web. Ainsi textes, photos et vidéos et illustrations doivent être communiquées en une seule fois préalablement à la réalisation du site web.

Le client ne doit pas compromettre le bon déroulement du projet par un état d'esprit contraire à une collaboration pleine et entière.

## **Article 6- Les engagements de l'Agence**

L'Agence s'engage à être réactive dans ses échanges avec le client. Elle lui garantit l'originalité de ses créations et la conformité des contenus utilisés par rapport à la législation en vigueur et aux droits d'utilisation des images. L'agence s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer des prestations de qualité, conformes aux validations du client et dans les délais pour lesquelles elle se serait engagée par écrit, sous réserve des délais de retours et de validation du Client.

## **Article 7 – Force majeure et responsabilité**

7.1 Les parties ne sont pas tenues pour responsable dans l'hypothèse d'un retard ou d'une inexécution d'une des obligations mises à leur charge lorsque la cause du retard ou de l'inexécution découle d'un cas de force majeure ou cas fortuit. Le cas de force majeure ou cas fortuit suspend les obligations nées du contrat.

Constitue un cas de force majeure tout événement hors de contrôle, inévitable et indépendant de la volonté des parties dont les cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics ou privés, panne du matériel, guerres, tempêtes, tremblements de terre, pandémie. La liste étant non exhaustive.

7.2 Mobytic décline toute responsabilité en cas de panne de matériel indépendante de sa volonté résultant

d'une défaillance d'une prestation supplémentaire. Mobytic met tout en œuvre pour rétablir le service. Enfin, l'agence n'est pas responsable du piratage en cas de défaillance.

## **Article 8- Propriété intellectuelle**

Il est appelé à titre informatif que selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9), le droit moral d'une création (comprenant droit de divulgation, droit au respect de l'œuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible. Les modifications ou interprétations d'une création graphique ne peuvent être faites, en aucun cas, sans le consentement de l'Agence. La signature de l'Agence ne peut être supprimée sans son accord. Sauf indication de cession de droits sur le devis signé, la totalité de la production et des droits se rapportant à la commande, demeure la propriété entière et exclusive de l'Agence. Le Client deviendra propriétaire de fait de la production et des droits cédés à compter du règlement final de toutes les factures émises par l'Agence dans le cadre de la commande. Sauf mention contraire figurant sur le devis, les fichiers de production et les sources restent la propriété de l'Agence. Seul le produit fini sera adressé au Client. S'il désire avoir les sources des documents, il devra s'acquitter d'un montant forfaitaire indiqué par l'Agence. Enfin, la publication de contenus (images, photos, vidéos, textes, extraits etc) contraires à la propriété intellectuelle et tout litige qui en résulterait ne saurait incomber à l'agence. Les contenus publiés par Mobytic appartiennent à Mobytic ou sont sous licence.

## **Article 9 - Confidentialité**

Le client et l'agence s'engagent réciproquement à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations et documents désignés comme confidentiels par l'autre partie, et auxquels elle aurait eu accès à l'occasion de l'exécution de la relation contractuelle. Nous nous engageons réciproquement à faire respecter cette obligation par nos collaborateurs et sous-traitants éventuels. L'obligation de confidentialité continuera pendant une durée de 12 mois après l'expiration de la relation contractuelle.

## **Article 10 – Réserve de propriété**

La propriété intellectuelle des créations réalisées par Mobytic est transférée au Client dès réception et encaissement du paiement effectif et intégral de la prestation.

## **Article 11- Données personnelles**

Mobytic s'engage à assurer la sécurité des données à caractères personnel traitées aux fins ci-dessus appelées. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client peut exercer son droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données le concernant en s'adressant à Mobytic directement.

## **Article 12- Responsabilité civile et charte de qualité**

12.1 Mobytic dispose d'une responsabilité civile professionnelle chez MAAF.

12.2 Dispose d'une charte de qualité visible sur leur site <https://mobytic.com/manifesto/>.

## **Article 13 - Loi applicable et attribution de compétence**

La validité, l'interprétation, l'exécution des Conditions Générales de Vente et la résolution de tout litige s'y rapportant sont régies et interprétées au regard du droit français.

En cas de différend et à défaut d'accord amiable, **tout litige** relatif à la validité, l'interprétation, l'application et la résiliation du Contrat devra être soumis à la **compétence du Tribunal de commerce de Mulhouse.**